

Le Coq Pelaud

lecoqpelaud.com

Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

LES MONUMENTS AUX MORTS DE LA VILLE LA RÉPUBLIQUE ET LE CIMETIÈRE

Le dimanche 13 juillet 1919, lors des Fêtes Nationales de la Victoire, M. Anier, conseiller général et adjoint au maire, déclare à la cérémonie au cimetière : « Dès que l'achèvement des travaux du nouveau cimetière le permettra, nous édifierons un monument commémoratif, sur lequel nous inscrirons en lettres d'or vos noms glorieux. » Un mois plus tôt, la paroisse avait fait appel aux dons pour l'installation d'un rétable. En septembre 1920, la municipalité lancera une souscription pour la construction d'un monument public. Finalement, trois monuments aux morts seront érigés à Saint-Symphorien : un à l'église, un au cimetière et un place de la République. Les trois sont inaugurés le 13 novembre 1921. Le Coq Pelaud 155 d'octobre 2018 a déjà présenté le monument de l'église. Aujourd'hui, à partir des documents des Archives municipales il relate les étapes qui ont abouti à l'édification de ceux de la République et du cimetière.

En septembre 1920, la Municipalité lance par voie d'affichage une « souscription publique pour réunir des fonds destinés à ériger un monument aux Enfants de Saint-Symphorien-s-Coise Morts pour la Patrie ». Son but : « Perpétuer leur mémoire et donner leur glorieux sacrifice à la Patrie en exemple aux générations futures. » Avec la citation suivante : « Ils ont préféré la mort à la servitude. » Il est notamment écrit : « Si la souscription publique réunit une somme suffisamment importante, le Monument pourrait être élevé sur une Place Publique, avec autour des bancs et des squares. Il contribuerait ainsi à embellir notre ville. »

13 500 FRS RECUEILLIS EN 4 MOIS

Un document récapitulatif énumère les noms des donateurs mois par mois de **septembre à décembre 1920**. En quatre mois, 13.598 francs 25 ont été recueillis. Agnès Forestier dans son Mémoire de Maîtrise d'Histoire Contemporaine, intitulé « Saint-Symphorien-sur-Coise et la Première Guerre Mondiale » de septembre 1994 (p. 144) indique que « à la clôture de la souscription, 524 particuliers ou associations, modestes ou généreux

bienfaiteurs, ont versé des sommes allant de deux à cinq cents francs. » « Pour saisir l'ampleur de l'élan des pelauds, estime-t-elle, il faut rappeler que la population de Saint-Symphorien en 1921 ne dépasse que de peu les deux mille habitants. » Elle remarque que « la misère est si présente à Saint-Symphorien que lors de la cérémonie d'inauguration des monuments, le conseil municipal envisage une distribution de pain et de bons de charbon aux indigents. »

CRÉATION D'UN COMITÉ

Le 13 janvier 1921, le Conseil Municipal (voir encadré) décide de « créer un organisme où l'on convoquerait des représentants des Mutilés et Anciens Combattants, des notabilités du Commerce et de l'Industrie, et enfin quelques membres du Conseil municipal. Ce Comité ainsi créé associerait des représentants de toutes les classes de la population à la réussite de cette oeuvre éminemment patriotique... »

Ce Comité serait chargé de « poursuivre la souscription publique déjà commencée et de recueillir tous fonds

suite p. 2

EXPO AUX ARCHIVES DU RHONE

LES MONUMENTS AUX MORTS DU RHONE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

À partir de l'inventaire réalisé par les Archives dans les communes du Rhône et de la Métropole de Lyon, l'exposition propose de regarder les monuments sous un angle artistique et symbolique. Pourquoi ériger un monument aux morts ? Qui a eu cette intuition ? Quelle réglementation l'État va-t-il mettre en place ? Les communes ont pu choisir leur modèle sur catalogue ou faire appel à un sculpteur ou un architecte. Que sait-on des marbriers qui ont assuré la mise en oeuvre ? Comment le monument a-t-il été inauguré ?

L'exposition s'interroge aussi sur le devenir des monuments au fil des décennies et des nouveaux conflits. Un ouvrage complète cette expo. Il comprend l'inventaire de tous les monuments aux morts des communes du département du Rhône avec de nombreuses illustrations.

EXPO « Souvenir de la Grande Guerre - Les monuments aux morts du Rhône et de la Métropole de Lyon »

Aux Archives du Rhône et du Grand Lyon.
34 rue Général Mouton Duvernet 69003
Lyon (quartier Part-Dieu, tram T4).

Jusqu'au 15 mars.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Bény, maire, Anier, Margot, Guinand, Pipon, Carteron, Michalon, Grange B., Martel, Guyot J., Guyot J-B, Billard, Grange P-M, Brunet.

LE COMITÉ

Représentants des Mutilés et Anciens Combattants : MM. Gord Jean, Relave Jean, Cave Claude, Brally Simon, Dubanchet Jean-Baptiste.

Représentants des Commerçants et Industriels : MM. Loste Jean, Maury François, Bourne André, Martel Jacques, Maillavin François.

Représentants du Conseil municipal : MM. Anier Pierre, Dr Margot, Michalon Antoine, Grange Benoît, Rey Gustave, Brunel Antoine, Grange P.M.